

11 novembre 2015 à Mérifons

### 1915-2015 le Centenaire de la Grande Guerre

En 1915, l'euphorie d'août 14 est passée. Dans tous les villages, on vit dans l'inquiétude et le désarroi provoqués par les nouvelles du Front.

La presse régionale, **l'Eclair ou le Petit Méridional**, informent de façon tendancieuse. Les lettres des soldats, les avis de décès disent aux familles toute la dureté de la guerre. A Mérifons, sur les 13 soldats envoyés au front, l'un d'eux, Marius Viales est mort sur le front en février 1915, Raymond Gros a été blessé le 5 septembre 1914 et ceux qui écrivent, ne sont pas optimistes comme le montre le texte d'une carte adressée par un de ses amis à Etienne Lacas le 29 novembre 1914 :

**« Cher Étienne,**

**Je te remercie beaucoup des renseignements que tu me donnes sur ce qui se passe à Lodève. Je vois par là qu'il ne doit pas rester beaucoup d'hommes si l'on a pris J. Teisserenc et Froumessol qui sûrement ne comptaient pas partir.**

**Mon père, lui, me fait entrevoir son appel pour ces jours-ci, soit pour le courant décembre mais je compte bien qu'aucun de vous ne viendra me rejoindre à la frontière pour tirer sur les boches, mais bien occupés à soigner les blessés faits par eux, on nous a annoncé une victoire des Russes, espérons que de là viendra la fin de la guerre. »**

Étienne Lacas qui en raison de son exemption n'était pas parti en août 1914, fait à partir de février 1915 sa période militaire à Marvejols puis à Rodez et malgré une santé fragile, il combattra vaillamment de mai 1916 à la fin de la guerre.

CORRESPONDANCE  
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

CARTE EN FRANCHISE

LODEVÈRE

Adresse :

Marius Chemme Lacas  
Place du Marché  
Rodez  
Hersault

Mod. A. — IMPR. NAT.

EXPÉDITEUR :

Nom : E. B...

Grade : M.

Régiment : 111

Comp. Escadron  
ou Bataillon : 111

(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Des lettres de poilus (un peu misogynes) s'étonnent : « **Comment ferez-vous ? rien que des femmes partout.** » Un autre : « **Je me figure l'aspect que doit offrir mon petit village, tout du même sexe féminin et quant au reste rien que des vieux et des jeunes.** »

À partir de cette année la France de l'arrière va changer, les femmes vont s'impliquer davantage dans l'activité économique et le gouvernement va organiser l'économie de guerre pour faire face à une guerre plus longue.

### **Le rôle des femmes**

Ainsi brutalement, dès l'été 1914, les femmes deviennent responsables du foyer familial et de l'activité économique. Elles ont joué ainsi un rôle essentiel dans le maintien du moral des troupes par leurs lettres et leurs colis. Mais pour les plus modestes, femmes d'ouvriers agricoles, c'est un grand désarroi, à la solitude s'ajoute la misère. En l'absence de revenus ou de faibles allocations, elles se mettent au travail pour exercer les tâches dévolues aux hommes et elles deviennent ouvrières agricoles, exerçant les tâches les plus dures. Tout le monde compte sur elles. En tête, le président du conseil, René Viviani, dès le mois d'août 14 par l'intermédiaire d'une affiche, les incite à s'investir pour remplacer les hommes : "**Debout femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie. Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime, tout est grand pour qui sert le pays. Debout! À l'action! À l'œuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde!**"

Dans le Petit Méridional on « **félicite les agriculteurs restés aux champs (en raison de leur âge et les courageuses femmes des mobilisés qui ont assuré les rudes travaux de la terre féconde.**

**Tous et toutes rendent ainsi de grands services à la patrie en assurant une partie de l'alimentation de la population civile "**

Le rapporteur au budget M. Dariac propose une promotion spéciale du mérite agricole et des médailles d'honneur pour les mères et les femmes de mobilisés s'étant particulièrement distinguées dans les travaux de la terre depuis le début de la guerre.

Le 22 février 1915, le secrétaire général de la confédération des vigneronns du Sud-Est président de la société centrale d'agriculture du Gard, Gustave Coste est épaté par l'état du vignoble de l'Hérault et c'est Jules Pastre qui lui explique « **que les femmes des mobilisés de ces moyennes propriétés dirigent les travaux avec une parfaite connaissance de la culture. Les enfants depuis l'âge de 13 et 14 ans labourent ; ces braves gosses sont fiers de remplacer leur père qui défend la patrie. Quant aux femmes, elles dirigent un grand nombre de nos communes viticoles, le nombre d'ouvrières agricoles a considérablement augmenté. Depuis la guerre, beaucoup de femmes qui allaient seulement dans les vignes**

***pour lever les sarments et vendanger, et s'occupaient le restant de l'année du soin du ménage de l'entretien des enfants, sont entrées dans les équipes journalières. Elles ont mis les engrais, placé les tuteurs et en outre partout où la main d'œuvre étrangère a fait défaut, elles ont déchaussé les souches. Les ouvrières ne dépensent pas le supplément de salaire juste rétribution de leur labeur, il est envoyé au front. Il apporte au mari, au père, au frère, quelques adoucissements à la dure vie des tranchées en rendant service à notre région et au pays tout entier en préparant la future récolte, elles font en même temps une noble action. Espérons que le rude labeur de nos populations viticoles sera récompensé, que le mildiou, la gelée, la cochylis ne viendront pas détruire nos raisins comme l'année dernière et que nous produirons en abondance le vin si nécessaire à nos soldats et à la population civile. »***

Le syndicaliste ajoute : ***"Le travail des femmes doit être encouragé par un salaire rémunérateur si nous ne voulons pas laisser nos vignes incultes sachons faire les sacrifices nécessaires "***

Du côté du gouvernement on s'installe dans l'administration d'un pays en guerre.

Une nouvelle organisation administrative se met en place. En 1915, sont créées les commissions départementales, elles sont les relais des préfets dans les communes.

L'agriculture héraultaise manque de bras et l'office du travail à Montpellier recrute des ouvriers agricoles des deux sexes.

Les commissions vont recenser les besoins des communes en main d'œuvre afin de rentrer les récoltes, et mettre à la disposition des propriétaires des soldats originaires des colonies (kabyles, chinois, malgaches, espagnols et prisonniers allemands).

A Méric, le représentant de cette commission répond au Préfet qu'il n'a pas besoin d'aide, car ***« nous nous aidons tous les uns les autres dans un esprit de solidarité, il n'existe plus de différences de conditions ni d'opinions, on va au plus pressant. Donc nous nous passons de main d'œuvre étrangère. »***

Les commissions organisent les périodes d'activité de travaux. Du 15 mai au 16 octobre et du 17 octobre au 31 décembre, 8000 hommes ont été mis à la disposition de la XVI<sup>ème</sup> Région militaire à partir du 15 avril 1915.

Enfin le parlement vote le 26 juin 1915 la loi Dalbiez qui permettra d'assurer une meilleure répartition et utilisation des hommes mobilisés et mobilisables. On envisage aussi la mise en place des permissions agricoles pour améliorer le moral des combattants, favoriser la vie économique et maintenir la natalité.

Malgré toutes ces mesures et une presse dithyrambique sur l'état du vignoble, les récoltes

de 1915 ont été catastrophiques (dans notre région tout manque, le bétail, car les chevaux sont partis au front, le sulfate de cuivre car le cuivre est utilisé pour l'armement, le soufre qui vient de l'étranger) la production de vin a baissé considérablement, rares ont été les exploitants qui ont ramassé le 1/3 de la récolte de 1914.

En août 1915 on annonce les premières permissions agricoles.

À partir de janvier 1916, les efforts demandés à ceux qui sont restés vont s'intensifier, on va accueillir davantage d'étrangers, on va rapatrier du front des hommes dont les métiers sont essentiels pour l'économie (mineurs, maréchaux ferrants, etc) .